

Communiqué de presse
27 septembre 2017

Le GIP-MDS au 72^{ème} Congrès de l'Ordre des experts comptables

net-entreprises.fr au service de l'expert-comptable numérique

A l'occasion du 72^{ème} Congrès de l'Ordre des experts comptables les 27, 28 et 29 septembre à Lille, le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) sera comme chaque année aux côtés des experts comptables pour promouvoir la transformation numérique des entreprises. Le GIP-MDS présentera sa plateforme de services net-entreprises et les étapes à venir suite à la généralisation de la DSN.

Des services accompagnant la digitalisation du métier d'expert-comptable

Portail d'accès unique pour effectuer et régler l'ensemble des déclarations sociales, net-entreprises.fr est devenue **incontournable pour les entreprises et leurs tiers-déclarants**.

Le GIP-MDS met en place des **services pour faciliter les démarches déclaratives**. L'interconnexion entre net-entreprises.fr et jedecclare.com permettait déjà aux experts comptables, dès lors qu'ils accèdent à des procédures sur l'un ou l'autre site, de pouvoir naviguer simplement entre les deux, sans besoin de se ré-authentifier et évitant d'opérer une gestion en double. L'accès aux différents services a gagné en fluidité.

Poursuivant sa mission de facilitateur sur la base de solutions innovantes, le GIP-MDS développe d'autres services numériques.

La gestion des mandats, l'identification unique, l'accès aux données descriptives des entreprises, ou encore les notifications électroniques grâce auxquelles ils sont informés en temps réel des dernières actualités liées à leurs déclarations sont autant d'autres services qui fluidifient leurs missions.

« Le GIP-MDS est depuis le début des années 2000 une référence dans la numérisation des déclarations sociales. Avec la DSN adossée à Net-entreprises, ce sont toutes les entreprises qui bénéficient de la transformation numérique de la sphère sociale. Les experts comptables jouent un rôle majeur et se mobilisent pour cette transformation. Nous sommes convaincus qu'en poursuivant la mise en commun de nos expertises, nous permettrons aux entreprises de profiter pleinement des simplifications à venir », explique **Eric Hayat, Président du GIP-MDS**.

Engagés pour l'amélioration continue de la DSN

La DSN est aujourd'hui une réalité opérationnelle pour plus d'1,5 million d'entreprises et les experts comptables ont joué un rôle majeur puisque les 9000 cabinets qui portent une mission sociale déclarent plus de 60% des entreprises soumises à la DSN.

La DSN entre maintenant dans un processus d'amélioration dans lequel le GIP-MDS compte sur les experts comptables pour poursuivre la co-construction de ce projet numérique.

Parmi les évolutions prochaines, l'harmonisation et l'aboutissement des comptes rendus métiers ou encore l'ajout d'une procédure « dernière DSN » pour assurer une continuité des déclarations en cas de changement de tiers-déclarant ou d'éditeur.

A plus long terme, la mise en œuvre du prélèvement à la source prévu pour 2019 et l'intégration de la fonction publique sont des rendez-vous forts et structurants pour les professionnels de l'expertise comptable.

Ces sujets seront développés lors de conférences animées par le GIP-MDS au Congrès et sur son stand.

Pour en savoir plus sur le congrès : <https://congres.experts-comptables.com/>

Pour en savoir plus sur Net-entreprises : <https://www.net-entreprises.fr/>

Contacts presse :

Wellcom :
[Emeline Poulolo](#)
[Gaëlle Ryoug](#)
01 46 34 60 60

GIP-MDS :
[Marie-Amélie Roguet](#)
01 58 10 47 28



À propos du GIP-MDS

Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) a été créé en 2000 dans le but de mutualiser les moyens et les expertises des organismes de protection sociale en termes de dématérialisation, et de permettre aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations sociales en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée.

Fort du succès de net-entreprises.fr (4 millions d'entreprises inscrites, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations en 2016), le GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative, la DSN.

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Acos, Agirc-Arrco, Cnav, Pôle emploi, Unédic, Cnamts, MSA, RSI...) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, des représentants d'utilisateurs comme les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).

